



Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence
Val d'Oronaye
Fontvive

ouvrage fortifié dit abri nord-ouest de Fontvive, de l'organisation défensive de l'Ubaye.

Références du dossier

Numéro de dossier : IA04000016

Date de l'enquête initiale : 1991

Date(s) de rédaction : 1997

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale architecture militaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ouvrage fortifié, abri

Appellation : abri nord-ouest de Fontvive, de l'organisation défensive de l'Ubaye

Parties constituantes non étudiées : bloc, souterrain

Compléments de localisation

nouvelle commune Val d'Oronaye, anciennement commune de Meyronnes

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : 1975, B3, 416

Historique

La Commission d'Organisation des Régions Frontalières établit le programme d'un organe passif, élément d'une ligne des abris. Le chantier débute en 1931.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Description

Une galerie souterraine, voûtée en anse de panier, dessert des locaux renfermant des moyens logistiques. Les deux blocs d'entrée sont en partie engagés dans le talus. L'un des deux est surmonté d'une cloche. Un troisième bloc sert de cheminée.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée

Couvrements : voûte en berceau en anse-de-panier ; , en béton armé

Typologies et état de conservation

Typologies : cloche cuirassée

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Historique et analyse architecturale

Intérêt stratégique, histoire

Mission: organe strictement passif (hormis la défense rapprochée), partie intégrante des organisations de la position de résistance CORF du barrage de Larche et destiné à abriter une section d'infanterie de défense extérieure, concurremment avec son homologue, l'abri nord-est de saint-Ours, 500 m au nord-est, et celui de l'Ancien Camp sur l'autre versant de la vallée, 1500 m au sud-ouest.

Ces organes constituent, dans le concept théorique du front fortifié type CORF, les jalons d'une « ligne des Abris », intermédiaire entre la "position de résistance", 5 à 600 m en avant, et une "ligne d'arrêt" plus en arrière (Tournoux).

Inclus implicitement dans le projet de barrage de l'Ubayette proposé par la Commission de défense dans son rapport au Ministre le 12.2.1929.

Porté de même par la CORF en 1ère catégorie (à construire en première urgence sur les crédits disponibles) dans ses propositions (434/FA du 24.12.1930) d'emploi des 362 MF accordés aux fortifications de la frontière du sud-est (204 millions de la loi du 14.1.30 + 158 millions obtenus par le maréchal Pétain). Ces propositions ayant été approuvées le 26 janvier 1931, l'abri nord-ouest de Fontvive est nommément désigné, inscrit dans le programme d'exécution 45/FA du 31 janvier 1931, et consécutivement, mis en chantier. Estimation : 0, 5 MF.

Une fiche financière de la Chefferie de Gap, maître-d'oeuvre, en date du 29.10.1936, fait état d'une dépense de 1.630.900 F, dont 127.000 à la charge des services centraux (cuirassements, armement, optique, etc...).

En 1940, l'ouvrage, tenu par le 83e BAF, est trop en retrait de la ligne de feu pour être impliqué dans les combats. En 1945, il est repris par les unités françaises lors de la poussée en avant vers l'Italie.

Description

Situation



Abords de l'abri.

A 1695 m d'altitude, dans le versant ouest du mouvement de terrain descendant du plateau de Saint-Ours, en contrebas du village et à 250 m au nord-ouest de l'emplacement du village de Fontvive, d'où son appellation.

Abri caverne pour une section type sud-est. Semblable à l'[abri nord-est de Saint-Ours](#), et à l'[abri du col de Restefond](#) (moins le bloc actif et le JM du bloc 1). Traité en protection n° 2.

Composition d'ensemble

Constitué par une grande galerie souterraine de 31 x 4 m, protégée verticalement par 8 m de terrain, voûté en voûte elliptique, divisée par demi-cloisons transversales en cellules spécialisées (dont 48 places couchées pour hommes de troupe, 3 pour sous-officiers, 1 pour officier), poste de secours, central téléphonique.

Cette galerie, et ses alvéoles annexes, sont desservies par deux courtes galeries aux deux blocs d'entrée, B1 à gauche, B2 à droite en partie engagés dans un talus bordé, au pied, d'une plateforme en partie constituée par les déblais. Les blocs sont distants de 27 m d'axe en axe.

Ces blocs sont à deux niveaux : un étage supérieur, avec entrée en façade sous porte blindée, mais sans fossé, et caponnière à créneau FM, une cage d'escalier, et un étage inférieur débouchant sur les locaux souterrains.

Les façades des deux blocs sont inversées et disposées en tracé pseudo-bastionné, pour permettre le flanquement réciproque ; elles sont protégées par une visière oblique.

Le bloc 1 comporte une cloche GFM "A" petit modèle à 3 créneaux orientée de façon à battre la plateforme extérieure.

Le bloc 2 porte, encore, en façade, la cheminée en tôle à 3 éléments permettant d'accéder à l'entrée par temps de neige.

Du pied du bloc part l'égoût gravitaire de l'ouvrage.

On notera, pour mémoire, au-dessus et à droite du bloc 2, un bloc-cheminée n°3.



Vue arrière. A gauche, B1. A droite B, avec la cheminée d'accès par temps de neige.

L'ouvrage est alimenté en eau par captage de source extérieure (la même que l'ouvrage Bas de Saint-Ours) et conduite enterrée remplissant des réservoirs métalliques en tôle rivetée. Il est relié, en outre, par câble enterré au réseau téléphonique de forteresse de la vallée.

Il comportait :

- une centrale électrique à 2 groupes diesel SMIM SR 14/2 cylindres non couplables (enlevés)
- une installation de chauffage central à eau chaudière, à chaudière au charbon
- un système de ventilation (sous filtration antigaz)
- une cuisinière à charbon 70 rations.



Cuisine et chaudière de chauffage central.

Ces équipements ont été démontés et enlevés, pour la plupart, depuis l'abandon de l'entretien et de la surveillance par le Service du Génie, ainsi que la plupart de la literie (lits à sommiers métalliques à 2 étages sur châssis-fixes).

Conclusion

Acceptable extérieurement, l'ouvrage est en mauvais état intérieur : équipement en grande partie enlevé ou détérioré par vandalisme. En outre, construit dans une zone de terrain instable (coulée d'alluvions et d'éboulis) le gros-œuvre de la galerie principale est affecté de multiples fissures constituant autant d'entrées d'infiltration d'eau. Pourrait être utilisé comme lieu de stockage à des matériaux non sensibles à l'humidité, sous réserve de remise en état de la porte blindée du B2.

Illustrations



Galerie principale. A gauche, restes des supports des lits de la troupe et gaine de ventilation (local 14). A droite, le long du mur, vestiges des planches à paquetage et du chauffage central.

Phot. Gérard Roucaute
IVR93_19910400326X



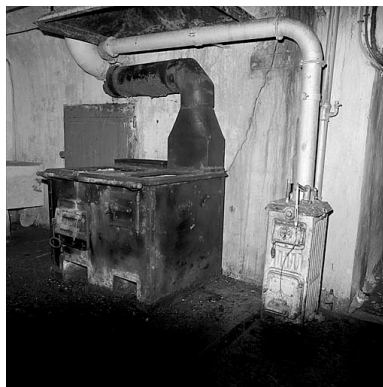
Vue d'ensemble extérieure. Au premier plan, le bloc 1 et sa cloche, au second, le bloc 2. En fond, versant nord-est de la Crête de la Duyère, de l'autre côté de l'Ubayette.

Phot. Gérard Roucaute
IVR93_19910400722ZA



Vue arrière. A gauche, B1. A droite B, avec la cheminée d'accès par temps de neige.

Phot. Gérard Roucaute
IVR93_19910400721ZA



Cuisine et chaudière
de chauffage central.
Phot. Gérard Roucaute
IVR93_19910400327X



Le village de Saint-Ours vu depuis
l'ouvrage de Roche la Croix. Au
premier plan abri nord-ouest de
Fontvive, au-dessus du village sur la
droite : abri nord-est de Saint-Ours.
Le long des chemins en bas à gauche :
abris en fortification de campagne
1935-40. A l'arrière plan, le versant
sud des Rochers de Saint-Ours.
Phot. Gérard Roucaute
IVR93_19910400273X



Abords de l'abri.
Phot. Marc Heller,
Phot. Gérard Roucaute
IVR93_19910400720ZA

Auteur(s) du dossier : Philippe Truttmann, David Faure-Vincent
Copyright(s) : (c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général



Galerie principale. A gauche, restes des supports des lits de la troupe et gaine de ventilation (local 14). A droite, le long du mur, vestiges des planches à paquetage et du chauffage central.

IVR93_19910400326X

Auteur de l'illustration : Gérard Roucaute

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'ensemble extérieure. Au premier plan, le bloc 1 et sa cloche, au second, le bloc 2. En fond, versant nord-est de la Crête de la Duyère, de l'autre côté de l'Ubayette.

IVR93_19910400722ZA

Auteur de l'illustration : Gérard Roucaute

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue arrière. A gauche, B1. A droite B, avec la cheminée d'accès par temps de neige.

IVR93_19910400721ZA

Auteur de l'illustration : Gérard Roucaute

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Cuisine et chaudière de chauffage central.

IVR93_19910400327X

Auteur de l'illustration : Gérard Roucaute

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le village de Saint-Ours vu depuis l'ouvrage de Roche la Croix. Au premier plan abri nord-ouest de Fontvive, au-dessus du village sur la droite : abri nord-est de Saint-Ours. Le long des chemins en bas à gauche : abris en fortification de campagne 1935-40. A l'arrière plan, le versant sud des Rochers de Saint-Ours.

IVR93_19910400273X

Auteur de l'illustration : Gérard Roucaute

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Abords de l'abri.

IVR93_19910400720ZA

Auteur de l'illustration : Marc Heller, Auteur de l'illustration : Gérard Roucaute

(c) Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général

communication libre, reproduction soumise à autorisation